



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

Communiqué

MOT DU MAIRE

L'année 2021 tire à sa fin, la situation sanitaire est encore précaire, restons vigilants et assurons-nous de suivre les consignes établies par la Santé publique.

Votre nouveau conseil municipal est maintenant à l'œuvre depuis novembre. Ses membres sont engagés, énergiques, motivés et se rendent disponibles malgré les horaires personnels chargés. Ce sont vos amis, voisins et concitoyens qui ont choisi de s'impliquer afin de vous représenter et d'administrer la Municipalité au mieux. Cependant, pour avancer, vos élus auront encore besoin de la participation de plusieurs citoyens dévoués que je remercie d'avance. Au plaisir de vous rencontrer, d'échanger et de vous voir au conseil municipal.

D'ici là, je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes. Profitez de ces réjouissances en famille et entre amis. Que santé et bonheur soient au rendez-vous.



Gervais Pellerin – Maire

FERMETURE - CENTRE DE SERVICES DESJARDINS D'INVERNESS



Le centre de services Desjardins d'Inverness sera fermé les mardis 28 décembre 2021 et 4 janvier 2022.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le « Défi château de neige » s'adresse à tous les habitants de la province de Québec désirant participer à la construction d'un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence.

Pour participer :

1. Lisez attentivement les consignes de sécurité.
2. Construisez votre château.
3. Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (format paysage recommandé).
4. Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site internet.



Les personnes qui inscrivent leur château de neige entre le premier lundi de la première fin de semaine de janvier et le lundi suivant la dernière semaine de relâche courent la chance de remporter de nombreux prix.

PATINOIRE DU CENTRE RÉCRÉATIF ROBERT-SAVAGE

La patinoire est en préparation. Dès qu'elle sera prête, nous ferons une annonce sur notre page Facebook.

L'horaire régulier sera de 9 h à 21 h, tous les jours.



Les personnes intéressées à créer une ligue de sport (hockey, ringuette, etc.) peuvent communiquer avec la Municipalité pour réserver une plage horaire.



Voici les règlements généraux à suivre :

- Tous jeux dangereux sont interdits.
- Les jeunes de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les boissons alcoolisées et les contenants de verre ne sont pas tolérés dans le Centre récréatif et sur le terrain de l'établissement.
- Si vous avez des symptômes de la COVID-19, veuillez ne pas vous présenter au Centre récréatif.

Voici quelques mesures à respecter en lien avec la COVID-19 :



- Lavage des mains obligatoire.
- Masque obligatoire en tout temps pour les 10 ans et plus dans le Centre récréatif (sauf pendant l'activité).
- Garder une distance de 1 mètre en tout temps.
- Respecter le nombre maximal dans le centre récréatif (25 personnes).

Les heures d'ouverture ainsi que les règlements sont sujets aux changements selon les mesures sanitaires en vigueur.

CONCOURS | SENTIERS LUDIQUES AUX COULÉES



Au cours de l'année 2021, six mots ont été cachés dans le sentier jaune aux Coulées. Avez-vous trouvé tous les mots cachés ?

Remplissez la grille présente sur le site internet (sous la section *Activités et loisirs*) et apportez-la dans la chute à livres de la bibliothèque d'ici le 7 janvier 2022 afin d'être éligible au tirage d'un **certificat cadeau**.

OUVERTURE DES PISTES DE SKI DE FOND

Dès que la neige sera en quantité suffisante pour les pistes de ski de fond, nous vous informerons via le **groupe Facebook Inverness communautaire**.

L'entrée est située derrière l'église (à côté de la Résidence Dublin).

- La piste est un circuit de 1 km, donc il n'y a pas de danger de s'égarer.
- Pour éviter une montée plus abrupte, veuillez prendre la piste dans le sens antihoraire.
- Si la piste devient impraticable, un message sera diffusé sur Inverness communautaire.



Nous vous demandons de ne pas marcher dans la piste de ski, mais bien à côté de celle-ci. Nous tenons aussi à vous préciser que la piste est entretenue de manière bénévole et que celle-ci est située sur un terrain privé. Merci d'être respectueux et ne pas oublier de ramasser les besoins de votre animal. Merci à notre bénévole et bonne randonnée!

L'équipe municipale vous souhaite un joyeux temps des fêtes!

1799, rue Dublin, Inverness, QC G0S 1K0 · Tél. : 418 453-2512

Info@invernessquebec.ca · www.invernessquebec.ca